

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

DIGITAL FUNDS Stars Europe Smaller Companies (un compartiment de DIGITAL FUNDS) - catégorie Acc (ISIN: LU1506569588)

Le présent compartiment est géré par J.Chahine Capital.

Objectifs et politique d'investissement

L'objectif de DIGITAL FUNDS Stars Europe Smaller Companies est de battre les marchés européens des petites capitalisations. A cet effet, il utilise un modèle destiné à identifier les « champions » de la performance.

Le compartiment investira au moins 80 % de ses actifs dans des actions des pays membres de l'Union européenne, du Royaume-Uni, de la Norvège et de la Suisse, suivies par au moins un courtier, dont la capitalisation dépasse 50 millions d'EUR et est égale ou inférieure à celle de la société dont la capitalisation boursière est la plus élevée de l'indice MSCI Europe Small Cap Net Return.

Le compartiment peut conclure des transactions effectuées à des fins autres que la couverture pour autant que ces transactions n'ont pas de retombées négatives sur la qualité de la politique d'investissement.

L'exposition du compartiment aux marchés des actions s'inscrit toujours entre 80 et 100%.

Le compartiment utilise des indicateurs de momentum tels que le momentum de cours, un concept statistique mesurant l'importance d'une variation de cours par rapport au marché, ou le momentum de bénéfices, qui mesure la force des révisions des estimations de bénéfices.

Le portefeuille est principalement exposé aux petites et moyennes capitalisations.

Le MSCI Europe Small Cap servira d'indice de référence uniquement pour le calcul des commissions de performance. En raison de la nature active du processus de gestion et de la totale liberté d'investissement, le profil de performance du Compartiment peut s'écarter sensiblement de celui du MSCI Europe Small Cap.

Les investisseurs peuvent demander le rachat de leurs parts chaque jour bancaire ouvrable au Luxembourg.

Les revenus des actions de capitalisation ne sont pas distribués, mais réinvestis.

Recommandation: ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant cinq ans.

Profil de risque et de rendement



Précisions relatives à cette indication

- La catégorie de risque repose sur la volatilité des rendements observée des cinq dernières années. La méthode utilisée pour cette estimation dépend du type de fonds.
- Les données du passé peuvent ne pas constituer une indication fiable pour l'avenir.
- La catégorie de risque indiquée n'est pas garantie et peut évoluer au fil du temps.
- La catégorie la plus basse n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

Pourquoi ce fonds relève-t-il de la catégorie 6?

Le fonds investit dans des actions diversifiées de petite et moyenne capitalisation à travers différents secteurs et peut subir d'importantes fluctuations de valeur. Les titres de petite et moyenne capitalisation peuvent être plus volatiles que les grandes valeurs. La catégorie de risque dépend donc des fluctuations des titres de petite et moyenne capitalisation.

Autres risques importants:

- Une part du fonds est investie dans des instruments pouvant être difficilement négociables et dont les prix peuvent varier en fonction des conditions du marché
- Le produit n'offre aucune garantie du capital, de sorte que l'investisseur risque de perdre la totalité de sa mise initiale
- Le risque opérationnel inhérent à l'exploitation du fonds (lié essentiellement à d'éventuelles erreurs d'évaluation et de traitement des transactions) est supporté par la société de gestion du fonds. Cette dernière est surveillée par des entités indépendantes et des auditeurs externes ainsi que par des autorités de contrôle

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du compartiment, y compris les coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	5.00%
Frais de sortie	0.00%
Frais de conversion	0.50%
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi / avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.	
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	1.88%
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	15.00%
La société de gestion peut recevoir une commission de performance au cas où la catégorie d'actions surperforme son indice de référence, y compris dans le cas où sa performance absolue est négative. Au 30/09/2021, les frais de performance représentaient 1.06 % du fonds.	

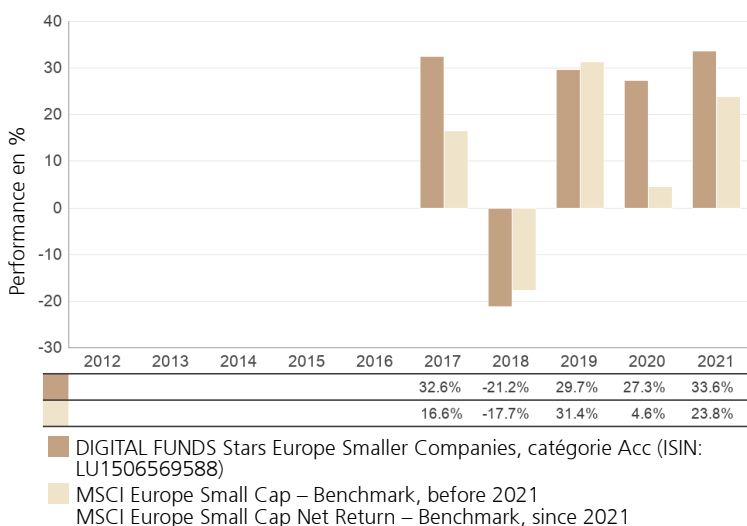
Les **frais d'entrée** et **frais de conversion** indiqués sont des montants **maximums**. Dans certains cas, vous pourriez payer moins – vous pouvez vous en informer auprès de votre conseiller financier.

Concernant **les frais courants**, le chiffre communiqué ici se fonde sur les frais de la période de douze mois écoulée. Ce montant peut varier d'un exercice à l'autre. Sont exclus:

- Les frais de transaction du portefeuille hormis les frais liés à l'achat et la vente de parts d'autres fonds.
- Les commissions de performance.

Veuillez consulter le prospectus du fonds, qui est disponible à l'adresse **www.chahinecapital.com**, pour des informations détaillées concernant les frais, la méthodologie de calcul des commissions de performance et des exemples concrets de leur impact sur la performance nette de la catégorie d'actions.

Performances passées



La performance passée ne permet pas d'estimer les résultats futurs

Le graphique présente les rendements des investissements de la classe, calculés en pourcentage de fin d'année par rapport à la variation en fin d'année de la valeur liquidative de la classe. En général, toute performance passée prend en compte tous les frais en cours, mais non les frais d'entrée. La classe d'actions étant gérée par rapport à un indice de référence, son rendement est également présenté.

Le compartiment a été lancé en 2016. La classe a été lancée en 2016.

Les performances affichées sont calculées en EUR.

L'indice de référence utilise depuis la date de création jusqu'au 17/10/2021 était l'indice MSCI Europe Small Cap. L'indice de référence utilisé depuis le 18/10/2021 est l'indice MSCI Europe Small Cap Net Return.

Informations pratiques

Banque Dépositaire

UBS Europe SE, Luxembourg Branch

Pour plus d'Informations

Les informations relatives à DIGITAL FUNDS, à ses compartiments et classes de parts ainsi que le prospectus actuel et le dernier rapport annuel ou semestriel peuvent être obtenus gratuitement en plusieurs langues

- en ligne sur **www.chahinecapital.com**

- auprès du gestionnaire du fonds central ou de la banque dépositaire.

Le détail de la politique de rémunération actualisée, y compris la description du calcul de la rémunération et des avantages, figure sur le site de la Société de gestion (**www.chahinecapital.com**).

Le cours de l'action est publié chaque jour ouvrable sur

www.chahinecapital.com.

La monnaie de la catégorie de parts est EUR.

Les parts détenues peuvent être échangées contre des parts d'autres compartiments du fonds et/ou d'autres catégories aux prix indiqués sous frais de conversion ci-dessus.

Législation Fiscale

Le fonds est soumis aux lois et réglementations fiscales du Luxembourg. Selon votre Etat de résidence, cela peut avoir une incidence sur votre investissement. Pour en savoir plus, nous vous invitons à consulter un conseiller fiscal.

Engagement de Responsabilité

La responsabilité de J.Chahine Capital ne peut être engagée que sur la base des déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.

Ce fonds est agréé au Luxembourg et supervisé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF).

J.Chahine Capital est agréée au Luxembourg et supervisée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 27/01/2022.